Scolarité obligatoire

Commission d'évaluation et d'épreuves communes, COMEPRO

Philippe Linder
président COMEPRO

MANDAT

La commission d'évaluation et d'épreuves communes (COMEPRO) est chargée de la mise en commun ainsi que du développement d'items et d'évaluations fondés sur les objectifs du PER. En parallèle, sous la conduite de la CLEO et sous la coordination et la gestion de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP), la COMEPRO élabore, une banque d'items à partir de laquelle pourront être construites des évaluations cantonales et des épreuves romandes communes. Concernant ces dernières, le calendrier et les priorités seront définies par l'Assemblée plénière de la CIIP ultérieurement.

Travaux réalisés en 2022

Suite à la première mise en ligne des *PistEval* en septembre 2021, destinées à accompagner les enseignant.es dans leurs réflexions sur l'évaluation, les travaux de la COMEPRO ont principalement été orientés en 2022 dans la perspective de définir le test pilote de 2023. Celui-ci est destiné à tester des tâches évaluatives auprès d'élèves de 8e année, afin d'en vérifier l'adéquation pour tous les cantons romands. En accord avec la CLEO, le choix a été fait de cibler l'évaluation de l'oral en Allemand et l'évaluation de la *résolution de problèmes* pour des chapitres de Mathématiques encore peu illustrés dans les *PistEval*.

Le dispositif de validation qualitatif pour la *production de l'écrit* en Français a été mis en œuvre sur le premier semestre 2022. Des échanges informels ont été réalisés avec les concepteur.es de tâches évaluatives de quelques cantons, puis une demi-journée d'étude s'est tenue à Lausanne le 13 mai, ouverte aux enseignant.es et formateurs/formatrices intéressé.es sur cette question.

Par ailleurs, les membres de la COMEPRO ont échangé nombre d'informations relatives à leur canton concernant les épreuves externes (lorsqu'elles existent), la promotion des élèves et plus globalement aux cadres d'évaluation. Ces informations sont compilées par l'IRDP et accessibles sur les pages *Monitorage* de l'institut ; elles ont été vérifiées pour les années 2021-2022 et 2022-2023 par les membres de la COMEPRO.

Dispositif de travail

La COMEPRO s'appuie sur différents groupes de travail : des groupes de conseil didactique, un par discipline, associés au groupe de conception de l'IRDP, ainsi qu'un groupe de résonance (GRés), composé d'un.e enseignant.e de 8e année pour chaque canton, rattaché directement à la COMEPRO. Ce dispositif permet d'une part d'étayer les réflexions didactiques et, d'autre part, d'obtenir une appréciation du terrain. La COMEPRO accompagne la mise en place des dispositifs de tests et priorise les travaux, qu'elle soumet à la CLEO.

Le GRés s'est réuni trois fois cette année pour analyser des tâches de Mathématiques et d'Allemand en vue du test pilote 2023.

Données factuelles

La COMEPRO s'est réunie à 5 reprises durant l'année 2022, les 31 janvier, 31 mars, 25 mai, 1er septembre et 7 novembre.

>>

Scolarité obligatoire

Le GRés a tenu pour sa part 3 séances, les 13 mai, 22 septembre et 29 novembre 2022.

Présidence : Philippe Linder (VD).

Suivi scientifique : Viridiana Marc (SG-CIIP – IRDP).

Secrétariat : Maria-José Martinez (IRDP).

Mutations : Werner Riesen (BE) a participé aux séances jusqu'à l'été 2022. Il sera remplacé début 2023.